

Le 14-12-2019

- M. Blampey Mathieu, propriétaire d'une maison construite sur la parcelle 3310, et d'un bâtiment artisanal et garage privé sur la parcelle 3471,

Cette parcelle ne figure pas sur le plan de zonage de révision du PLU.

Je demande que cette parcelle figuree sur le plan de zonage et soit classée UA du fait de la continuité de l'urbanisation.

Le 14.12.2019

M^{rs} MARCHISIO Alain et Bénédicte : propriétaires de parcelles 1955 classées en Ue

La demande porte sur une petite extension en Ue sur la partie plate (prevue en N sur révision PLU). Cette modification de limite permettrait une construction sur un terrain plat et cela permettrait un accès au terrain construit par le haut.

Le 14.12.2019

M^{rs} et M^{re} MIQUET Ange Michel.

Propriétaires parcelle A 1385 et A 1383 (MontoBert) demandent le maintien en UA afin de pouvoir réaliser la construction prévue mais qui n'a pas pu commencer suite au refus de structure en date du 23/7/2019.

Le 14.12.2019

M. BRIFFO Guy.

Propriétaire des parcelles 175 - 3010 et 3012 situées
à "MANSIS EST". Je demande la parcelle construite en
tout ou partie sur la parcelle 175.

Je demande également que la parcelle 3010, située
en continuité d'habitat soit classée en Uc et
non en A.

J'ai formulé cette demande en 2018 dans le registre
de consultation.



Le 14.12.2019

Messime AToux

Propriétaire de la parcelle 3336 située aux "Hermites"
Je demande que la partie supérieure de cette parcelle
soit classée en U afin de permettre une construction
en continuité de l'habitat existant déjà
sur le village.



le 14/12/2019

Nadia JOSSERAND, propriétaire de la parcelle
B-1282 située lieu-dit le Bule à la Sauflère
Conteste le classement dans le projet du PLU.
Un CU a été délivré sur cette parcelle en
2011, un projet de Step est en cours
juste en dehors du village. J'aimerais que
cette parcelle face l'objet d'une Revision,
celle-ci est en continuité immédiate d'autres
habitations, nous avons pour projet de construire
une maison individuelle.

Nadia JOSSERAND
